Société
de comptables
professionnels
agréés

Sainte-Agathe-des-Monts,
le 13 juin 2025

Aux membres du conseil
Municipalité de Val-David
2579 rue de l'Église
Val-David (Québec) J0T 2N0

Objet : Constatations découlant de l'audit

Mesdames,
Messieurs,

Nous sommes tenus de communiquer avec vous au moins tous les ans au sujet des questions significatives soulevées par notre audit.

L'objectif de notre audit est de fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID (la « Municipalité ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit n'est pas conçu dans le but de relever des éléments à communiquer. Par conséquent, notre audit ne permet pas de relever tous les éléments susceptibles d'intéresser le conseil, et il ne convient donc pas de conclure à l'absence de tels éléments.

Les constatations significatives relevées au cours de notre audit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 sont présentées ci-dessous :

Anomalies non corrigées autres que des erreurs négligeables
Aucune.

Corrections d'anomalies significatives
Nous avons remis à la direction du groupe les écritures de régularisation qui ont été passées aux livres pour le présent exercice financier suite à notre audit.

Opérations inhabituelles significatives
Aucune.

Estimations comptables importantes
En nous appuyant sur les travaux d'audit que nous avons réalisés, nous considérons que les estimations effectuées par la direction du groupe sont adéquates.

Informations importantes fournies dans les états financiers consolidés
Nous n'avons relevé aucune information fournie dans les états financiers consolidés qui soit particulièrement importante ou sensible, ou qui nous oblige à porter des jugements importants, et que nous estimons devoir porter spécifiquement à votre attention autre que :

- la réserve présente au rapport de l'auditeur de l'exercice précédent en lien avec la norme comptable SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a été maintenue cette année;
- la note 21 sur les passifs éventuels dans laquelle des poursuites intentées contre la Municipalité dans l'exercice sont mentionnées.

Fraudes ou actes illégaux ou susceptibles d'être illégaux, autres que des actes considérés comme étant de peu de conséquence
Nous n'avons relevé aucun élément faisant douter de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction du groupe, des employés ou d'autres personnes.

Opérations entre apparentés
Nous n'avons relevé aucune opération entre apparentés qui a été conclue à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et qui aurait pu avoir une incidence financière importante sur les états financiers consolidés. De plus, nous avons consolidé au rapport financier de la Municipalité ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats, Régie incendie des Monts et Régie intermunicipale des Trois Lacs, auxquels elle participe. Les données à consolider ont été prises à partir du rapport financier audité de la Régie incendie des Monts et de la Régie intermunicipale des Trois Lacs du 31 décembre 2024.

Calendrier des opérations
Nous n'avons relevé aucune opération significative dont la date de conclusion a influé sur la constatation de produits ou de charges et qui, à notre avis, devrait être portée à l'attention du conseil.

Difficultés
Nous n'avons éprouvé aucune difficulté grave au cours de notre audit. Nous n'avons eu aucun désaccord avec la direction, et toutes les questions d'audit, de comptabilité et de présentation de l'information ont été réglées à notre satisfaction.

Consultations auprès d'autres comptables
À notre connaissance, la direction du groupe n'a discuté d'aucune question de comptabilité ou d'audit avec d'autres comptables.

Méthodes comptables
Les méthodes comptables importantes appliquées par le groupe sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

- Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables, sauf en ce qui a trait à l'application initiale des Normes comptables « SP 3400 - Revenus », « SP 3160 - Partenariats public-privé » et « Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés », présentées dans la note 3 sur la modification de méthodes comptables.
- Nous n'avons pas déterminé qu'il était plus approprié d'appliquer d'autres méthodes comptables dans les circonstances.
- Nous n'avons pas relevé de méthodes comptables importantes appliquées dans des domaines controversés ou nouveaux.

Déclarations écrites
Dans une communication distincte ci-jointe, nous avons demandé à la direction du groupe de nous faire un certain nombre de déclarations écrites concernant sa responsabilité pour l'établissement des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autres questions
Nous avons à nouveau relevé l'élément suivant :

- Le conseil municipal a adopté au cours de l'exercice 2015 une politique de gestion de la dette à long terme dans laquelle il est proposé de ne pas excéder trois indicateurs cibles. Au 31 décembre 2024, deux de ces indicateurs sont excédentaires aux cibles.

Faiblesses importantes du contrôle interne
Nous n'avons relevé aucune faiblesse dans la conception ou la mise en œuvre du contrôle interne du groupe à l'égard de l'information financière.

Autres faiblesses
Nous n'avons relevé aucune autre faiblesse à porter à votre attention.

Autres questions d'audit pertinentes pour les responsables de la gouvernance
Nous n'avons pas relevé d'autres questions à porter à votre attention pour le moment à l'exception de ce qui suit :

- La direction devrait mettre en place un plan d'action avec un échéancier afin de planifier et effectuer son travail concernant le recensement et l'évaluation de ses OMHS dans le but d'être conforme à la norme comptable pour le secteur public SP 3280.

Nous tenons à souligner la bonne collaboration que nous avons reçue de tout le personnel du groupe tout au long de notre travail.

La présente communication a été préparée dans le seul but de vous informer et ne vise aucune autre fin.

Veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

p. j.

MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

2579, rue de l'Église
Val-David (Québec) J0T 2N0

Val-David,
le 13 juin 2025

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés
124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2B1

Mesdames,
Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID (la « Municipalité ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, aux fins de l'expression d'opinions indiquant si les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette (de ses actifs nets), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dans le cadre de la formulation des déclarations mentionnées ci-dessous, nous avons pris le temps nécessaire pour nous informer de façon appropriée des éléments considérés par l'entremise de demandes d'informations auprès du personnel du groupe possédant les connaissances et l'expérience pertinentes, et, au besoin, en inspectant la documentation à l'appui.

Nous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, que :

États financiers consolidés

Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les termes et conditions des missions d'audit portant la date du 10 février 2025, à savoir :

a) la responsabilité de préparer et de présenter des états financiers consolidés de façon à ce qu'ils donnent une image fidèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception de l'effet des éventuels redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si nous avions complété notre processus d'identification et d'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations;

b) la responsabilité de vous fournir :

- un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers consolidés, notamment :
  - les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information,
  - les procès-verbaux des réunions du conseil (par exemple le conseil municipal et le comité d'audit) ou les résumés des décisions prises lors de réunions dont les procès-verbaux n'ont pas encore été établis,
  - les informations dont nous avons connaissance sur toute autre question et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers consolidés;

- les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;

- un accès sans restriction aux personnes au sein du groupe auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants;

c) la responsabilité de nous assurer que toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers consolidés;

d) la responsabilité de concevoir et de mettre en place les contrôles internes que nous considérons comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés qui soient exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nous vous avons également communiqué toutes les déficiences dont la direction du groupe a connaissance dans la conception, la mise en place et le maintien des contrôles internes sur l'information financière.

Fraudes et situations de non-conformité

Nous vous avons communiqué :

a) toutes les fraudes avérées, alléguées ou suspectées, dont nous avons eu connaissance, concernant les états financiers consolidés du groupe et impliquant :
   - la direction du groupe,
   - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne du groupe,
   - d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés;

b) toutes les allégations ou tous les soupçons de fraudes qui ont été portés à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes;

c) tous les cas avérés ou suspectés de non-conformité aux textes légaux et réglementaires, y compris tous les aspects des accords contractuels, dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers consolidés;

d) tous les procès et litiges actuels ou éventuels venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers consolidés;

e) les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers consolidés puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Parties liées

Nous vous avons communiqué l'identité de toutes les parties liées au groupe, et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous avons eu connaissance. Toutes les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Estimations

Nous reconnaissons notre responsabilité dans la détermination des estimations comptables requises pour la préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces estimations reflètent notre jugement fondé sur les connaissances et l'expérience que nous avons acquises relativement aux événements passés et actuels, ainsi que sur nos hypothèses quant aux situations susceptibles d'exister et aux lignes de conduite que nous prévoyons adopter. Nous confirmons que les méthodes, les hypothèses importantes et les données utilisées aux fins de l'établissement des estimations comptables et des informations y afférentes, y compris les estimations en juste valeur, sont appropriées afin de permettre une comptabilisation, une évaluation ou une fourniture d'informations conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Événements postérieurs à la date de clôture

Tous les événements survenus après la date de clôture et pour lesquels les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent qu'un ajustement soit apporté ou que des informations soient communiquées ont fait l'objet du traitement requis.

Engagements et éventualités

Il n'existe aucun autre engagement, passif ou actif éventuel ou garantie (écrite ou verbale) qui devrait être communiqué dans les états financiers consolidés. Cela englobe les passifs découlant de modalités contractuelles, d'actes illégaux ou d'actes illégaux possibles, et de questions environnementales qui auraient une incidence sur les états financiers consolidés.

Ajustements

Nous avons examiné, approuvé et inscrit tous les ajustements que vous nous avez proposé d'apporter à nos documents comptables. Ces ajustements touchent les écritures comptables, les modifications apportées à la codification, le classement de certaines opérations et la préparation de certains documents comptables ou les modifications qui y ont été apportées.

Régime de retraite

Les informations ont été fournies à l'égard de tous les régimes de retraite du groupe et les données de base et les dispositions du régime sont complètes et exactes.

Rapport annuel

La version définitive du rapport annuel (rapport des faits saillants du maire) vous sera fournie avant sa publication par la Municipalité et nous attendrons votre approbation avant de la publier.

Autres déclarations

- Tous les passifs et toutes les éventualités, y compris ceux associés à des garanties, qu'elles soient écrites ou verbales, vous ont été communiqués et sont adéquatement traduits dans les états financiers consolidés.

- Nous vous avons informé de toutes les réclamations en cours et réclamations éventuelles, qu'elles aient fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques ou non.

- Nous n'avons aucun plan ni aucune intention qui pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable ou le classement des actifs et passifs figurant dans les états financiers consolidés.

- Tous les dons reçus au cours de l'exercice (y compris les dons reçus sous forme d'immobilisation) ont été évalués et communiqués adéquatement dans les états financiers consolidés.

- Le groupe possède des titres de propriété valables sur tous les actifs qu'elle détient, et ces actifs ne sont grevés d'aucun privilège ni d'aucune charge.

- Le groupe vous a communiqué et a respecté toutes les clauses des engagements contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés, y compris toutes les clauses restrictives, conditions ou autres exigences dont sont assorties les dettes en cours.

- Pendant la période comprise entre la date du bilan et la date de la présente lettre, il ne s'est produit aucun événement nécessitant d'être constaté ou communiqué dans les états financiers consolidés. Il ne s'est en outre produit aucun événement postérieur à la date des états financiers consolidés donnés à des fins de comparaison qui justifie un ajustement de ces états financiers consolidés et des notes complémentaires.

- Le cas échéant, tous les passifs, les éventualités et les engagements relatifs aux éléments environnementaux vous ont été communiqués et ils ont été constatés, mesurés et présentés, comme il se doit, dans le rapport financier annuel. La valeur comptable des actifs tient compte de façon adéquate des répercussions des éléments environnementaux.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

_____
Directeur général et greffier-trésorier

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Village de Val-David | 78010 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Francois St-Amour, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Village de Val-David pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 13 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants 1
État consolidé des résultats 5
État consolidé de la situation financière 6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) 7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation 8
État consolidé des flux de trésorerie 9
Notes complémentaires aux états financiers consolidés 10
Renseignements complémentaires consolidés
- Informations sectorielles consolidées
  - Résultats détaillés par organismes 30
  - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes 31
  - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes 32
  - Situation financière par organismes 33
- Charges par objets 34
- Excédent (déficit) accumulé 35
- Avantages sociaux futurs 39

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés 46
Analyse des charges consolidées 58

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Val-David

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID (la « Municipalité ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1er janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2024 et 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, tout comme nous l'avions fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

LISE GUAY, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Sainte-Agathe-des-Monts, le 13 juin 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	11 395 508	11 304 999	10 315 214
Compensations tenant lieu de taxes	2	80 020	73 003	64 462
Quotes-parts	3			
Transferts	4	825 349	11 566 626	13 237 070
Services rendus	5	763 701	991 284	983 675
Imposition de droits	6	620 000	1 005 004	795 306
Amendes et pénalités	7	45 000	38 133	40 857
Revenus de placements de portefeuille	8	14 000	14 235	83 062
Autres revenus d'intérêts	9	105 000	143 492	113 387
Autres revenus	10	10 000	411 749	188 160
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	13 858 578	25 548 525	25 821 193
Charges				
Administration générale	14	2 371 802	2 127 270	2 200 776
Sécurité publique	15	1 866 527	1 882 661	1 826 824
Transport	16	2 767 373	3 169 940	3 139 401
Hygiène du milieu	17	2 135 137	2 738 067	2 649 479
Santé et bien-être	18	19 081	107 811	92 576
Aménagement, urbanisme et développement	19	629 395	634 553	585 000
Loisirs et culture	20	2 372 251	2 402 053	2 460 528
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	689 212	831 402	615 581
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	12 850 778	13 893 757	13 570 165
Excédent (déficit) lié aux activités	25	1 007 800	11 654 768	12 251 028
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		33 631 713	21 380 685
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		33 631 713	21 380 685
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		45 286 481	33 631 713

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 922 447	207 049
Débiteurs (note 5)	2	10 361 010	20 204 695
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	17 283 457	20 411 744
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		9 080 610
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 786 482	9 425 438
Revenus reportés (note 11)	12	967 010	864 066
Dette à long terme (note 12)	13	31 440 401	19 380 269
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	40 193 893	38 750 383
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(22 910 436)	(18 338 639)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	67 905 719	51 500 686
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	66 263	66 263
Stocks de fournitures	20	174 872	187 240
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	50 063	216 163
	23	68 196 917	51 970 352
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	45 286 481	33 631 713
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	45 286 481	33 631 713
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	45 286 481	33 631 713

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	1 007 800	11 654 768	12 251 028
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	( )	(18 240 093)	(18 617 475)
Produit de cession	3		76 381	3 684
Amortissement	4		1 781 546	1 694 084
(Gain) perte sur cession	5		(22 867)	43 563
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(16 405 033)	(16 876 144)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		12 368	34 550
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		166 100	(169 870)
	13		178 468	(135 320)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 007 800	(4 571 797)	(4 760 436)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(18 338 639)	(13 578 203)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(18 338 639)	(13 578 203)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(22 910 436)	(18 338 639)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1		
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2		
Placements de portefeuille	3		
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪	5.1		
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6		
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8		

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 654 768	12 251 028
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 781 546	1 694 084
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession immo	3.1	(22 867)	43 563
	4	13 413 447	13 988 675
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	9 843 685	(13 665 742)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	188 577	(54 869)
Revenus reportés	8	102 944	622 645
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	12 368	34 550
Autres actifs non financiers	12	166 100	(169 870)
	13	23 727 121	755 389
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(20 067 626)	(13 943 224)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	76 381	3 684
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(19 991 245)	(13 939 540)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	13 627 808	8 348 942
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 394 720)	(4 987 327)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(9 080 610)	9 080 610
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(172 956)	(55 519)
Autres			
▪	28.1		
	29	2 979 522	12 386 706
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	6 715 398	(797 445)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	207 049	1 004 494
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	207 049	1 004 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	6 922 447	207 049

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

La Régie incendie des Monts a été constituée conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 mars 2016.

La Régie intermunicipale des Trois-Lacs a été constituée conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 20 mars 2011.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Municipalité excluant les partenariats auxquels elle participe.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs et passifs, les revenus et les dépenses consolidés ligne par ligne, de la « Régie incendie des Monts » et la « Régie intermunicipale des Trois-Lacs », partenariats auxquels elle participe.

B) Comptabilité d'exercice

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Municipalité est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Municipalité sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de la Municipalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Immobilisations
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur et, le cas échéant. Les durées de vie utile respectives à compter de leur date de mise en service sont les suivantes :

Travaux d'infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	5 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Véhicules	2 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 20 ans

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente
Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

Stocks
Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

F) Revenus

Taxes
Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

Compensations tenant lieu de taxes
Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

Transferts
Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Services rendus
Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Imposition de droits
Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Amendes et pénalités
Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

Revenus de placements de portefeuille
Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

Autres revenus d'intérêts
Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

Autres revenus
Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées
La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Le poste « Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) » est établi en vertu de diverses modalités prévues au Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

Le poste de DCTP de la Municipalité est créé aux fins suivantes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : Représente le solde de la dette à long terme relative à des activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes concernées. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.
- Financement des activités de fonctionnement : Représente la part des frais reportés financés à long terme qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au même rythme que l'amortissement des frais reportés concernés, soit linéairement sur cinq ans. Cet amortissement fait l'objet d'une affectation créditrice aux activités de fonctionnement.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Dette à long terme
Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Municipalité a choisi d'inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Municipalité a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la Municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2024
État des résultats	
Revenus	
Services rendus	(67 430) $
Excédent de l'exercice	(67 430) $
Excédent accumulé au début de l'exercice	- $
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(67 430) $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024
État de la situation financière	
Passifs	
Revenus reportés	67 430 $
Dette nette	67 430 $
Excédent accumulé	
Excédent de fonctionnement non affecté	(67 430) $

	2024
État de la variation de la dette nette	
Excédent de l'exercice	(67 430) $
Variation de la dette nette	67 430 $
Dette nette au début de l'exercice	- $
Dette nette à la fin de l'exercice	67 430 $

	2024
Renseignements complémentaires - Résultats détaillés	
Revenus	
Autres services rendus - Loisirs et culture - Activités récréatives	(67 430) $
Excédent de l'exercice	(67 430) $

	2024
Renseignements complémentaires - Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	
Excédent de l'exercice	(67 430) $
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(67 430) $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé
À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Municipalité sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Municipalité en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Municipalité ne détient pas de partenariats public-privé.

Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés
À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Municipalité puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	6 922 447	207 049
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	6 922 447	207 049
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	6 922 447	207 049
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 049 798	207 049
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		3 684 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 040 770	734 660
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	8 451	8 865
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	6 682 286	16 522 992
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 928 741	2 595 650
Organismes municipaux	13	82 409	24 226
Autres			
▪ Entreprises, org. et individus	14.1	298 188	169 149
▪ Droits de mutations	14.2	320 165	149 153
	15	10 361 010	20 204 695
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 662 145	2 847 332
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 662 145	2 847 332
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	46 114	33 106
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	5 822 901	15 103 415
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	537 987	577 740
Ministère de la Culture et des Communications	25	18 617	44 000
Autres ministères/organismes	26	302 781	797 837
	27	6 682 286	16 522 992

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 8 376 035 $ (2023 - 17 532 042).

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme et les autres débiteurs encaissables sur plusieurs exercices totalisent 2 662 145 $, portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,11 % et viennent à échéance de 2031 à 2044. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025 - 206 756 $
2026 - 213 086 $
2027 - 217 369 $
2028 - 221 788 $
2029 - 226 346 $
2030 et plus - 1 576 800 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note

9. Emprunts temporaires

La Municipalité dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 500 000 $ au 31 décembre 2024, portant intérêt au taux préférentiel.

De plus, la Municipalité dispose, au 31 décembre 2024, de prêts à terme spécifiques pour un projet d'investissement, dont le montant autorisé est de 23 556 351 $ et portent intérêt au taux de 5,45 %.

La Régie incendie des Monts dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 675 000 $ au 31 décembre 2024 portant intérêt au taux préférentiel.

À cette date, l'ensemble des emprunts temporaires sont inutilisés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Créditeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	575 248	3 713 158
Salaires et avantages sociaux	44	849 097	727 467
Dépôts et retenues de garantie	45	2 964 064	1 770 827
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Transfert à remettre à la SHQ - Accès Logis	47.1	3 186 256	3 050 763
▪ Organismes municipaux	47.2	5 127	3 775
▪ Intérêts courus	47.3	156 563	113 382
▪ Autres courus et passifs	47.4	50 127	46 066
	48	7 786 482	9 425 438

Note

La valeur comptable des créditeurs et autres charges à payer, excluant les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 7 479 981 $ (2023 - 6 107 159 $) .

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	76 104	49 246
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité	54.1	83 504	189 964
▪ Tourisme Laurentides - Loisirs	54.2		25 625
▪ Divers	54.3	5 000	5 000
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	522	16 020
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	716 977	578 211
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Cartes de membres annuelles pour le parc	62.1	67 430	
▪ Divers	62.2	17 473	
	63	967 010	864 066

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 522 $ (2023 - 2 321 $) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et à 202 712 $ (2023 - 197 524 $) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement de 16 020 $ (2023 - 348 $) et de 63 946 $ (2023 - 86 280 $).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 88 504 $ (2023 - 220 589 $). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement au partage d'une ressource en urbanisme et aux loisirs. Les montants des rentrées grevés d'affectations d'origine externe concernant les paiements de transferts s'élèvent à 0 $ (2023 - 122 414 $). Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Municipalité respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 132 085 $ (2023 - 70 496 $).

12. Dette à long terme

		Taux d'intérêt		Échéance				
		de	à	de	à		2024	2023
Obligations et billets en monnaie canadienne		1,25	4,96	2029	2064	64	31 778 499	19 545 411
Obligations et billets en monnaies étrangères						65		
Autres dettes à long terme								
Gouvernement du Québec et ses entreprises						66		
Organismes municipaux						67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition						68		
Autres						69		
						70	31 778 499	19 545 411
Frais reportés liés à la dette à long terme						71	(338 098)	(165 142)
						72	31 440 401	19 380 269

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		3 123 881			3 123 881
2026	74		2 362 274			2 362 274
2027	75		7 064 618			7 064 618
2028	76		6 657 544			6 657 544
2029	77		12 488 499			12 488 499
2030 et plus	78		81 683			81 683
	79		31 778 499			31 778 499
Intérêts et frais accessoires	80				( )	( )
	81		31 778 499			31 778 499

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2025 - 1 556 223 $
2026 - 943 641 $
2027 - 5 692 719 $
2028 - 5 715 359 $
2029 - 12 059 097 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84		
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	176 219	189 050
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	23 474	24 857
	90	199 693	213 907

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	( )	( )
Charge de désactualisation[1]	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

La direction n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	15 303 787	235 796		15 539 583
Eaux usées	102	10 432 073	46 620		10 478 693
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	13 646 958			13 646 958
Autres					
▪ Autres	104.1	1 702 393	6 908		1 709 301
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	4 322 698	81 188		4 403 886
Améliorations locatives	107	7 278	407		7 685
Véhicules	108	4 346 496	187 785	146 612	4 387 669
Ameublement et équipement de bureau	109	437 222	1 435		438 657
Machinerie, outillage et équipement divers	110	3 707 336	203 862		3 911 198
Terrains	111	6 861 573	1 382 482		8 244 055
Autres	112	25 102			25 102
	113	60 792 916	2 146 483	146 612	62 792 787
Immobilisations en cours	114	18 917 005	16 093 610		35 010 615
	115	79 709 921	18 240 093	146 612	97 803 402
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	5 172 968	349 051		5 522 019
Eaux usées	117	7 917 588	226 758		8 144 346
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	7 660 835	563 220		8 224 055
Autres					
▪ Autres	119.1	896 084	57 918		954 002
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	1 977 858	94 197		2 072 055
Améliorations locatives	122	2 093	2 789		4 882
Véhicules	123	2 083 187	270 948	93 098	2 261 037
Ameublement et équipement de bureau	124	421 618	5 456		427 074
Machinerie, outillage et équipement divers	125	2 051 902	211 209		2 263 111
Autres	126	25 102			25 102
	127	28 209 235	1 781 546	93 098	29 897 683
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	51 500 686			67 905 719
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	66 263	66 263
	135	66 263	66 263
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	66 263	66 263

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Autres	143.1	50 063	216 163
Autres			
▪	144.1		
	145	50 063	216 163

Note

19. Obligations contractuelles

La Municipalité s'est engagée par baux et par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 970 742 $. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025 - 586 264 $
2026 - 144 871 $
2027 - 125 569 $
2028 - 114 038 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Régie incendie des Monts s'est engagée auprès de différents fournisseurs, la quote-part revenant à la Municipalité sur le solde des engagements suivants ces contrats s'établit à 62 735 $. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025 - 28 146 $
2026 - 27 191 $
2027 - 6 304 $
2028 - 1 012 $
2029 - 82 $

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2024	Solde des cautionnements 2023
Emprunts temporaires				
▪	146.1			
	147			
Dettes à long terme				
▪	148.1			
	149			
	150			

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2024, les réclamations pendantes contre la Municipalité s’élèvent à 18 360 371 $.

Elles comprennent notamment une poursuite de 5 450 725 $ relativement à l'imposition par la Municipalité d'un avis de réserve foncière sur certains lots de son territoire ainsi qu’une poursuite de 12 338 461 $ en lien avec l'incendie d'un commerce sur le territoire de la Municipalité.

De l'avis de la direction, il est présentement impossible de prévoir le dénouement de ces poursuites, ainsi que les montants que la Municipalité pourrait être appelée à verser. Aucune provision n'a été constatée aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

D) Autres

Au cours de l'année 2021, la Municipalité s'est portée acquéreur d'un terrain par expropriation. Les procédures en lien avec cette expropriation étant non complétées au 31 décembre 2024, il est donc impossible à cette date d'établir le montant exact à être déboursé et conséquemment, seul le montant de l'offre d'indemnité a été comptabilisé aux états financiers consolidés à ce jour.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

De plus, au cours de l'année 2022, le Tribunal administratif du Québec a rendu une décision incidente suivant une requête en expropriation totale déposée par la société qui était propriétaire du terrain acquis par expropriation en 2021, dans laquelle il ordonne notamment à la Municipalité d'acquérir par expropriation huit (8) lots additionnels.La décision incidente a été portée en appel par la Municipalité en 2023 et 2024. Ces appels ont été rejetés et la Cour a ordonné à la Municipalité d'acquérir la totalité des lots. De l'avis de la direction, il est présentement impossible de prévoir les montants que la Municipalité devra verser pour acquérir ces lots puisque la détermination de l'indemnité est réservée pour une phase subséquente des procédures judiciaires. Aucune provision n'a été constatée aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, en plus des acquisitions d'immobilisations corporelles présentées dans les activités d'investissement, la Municipalité a acquis des immobilisations corporelles au montant de 3 057 891 $ présentées dans les créditeurs et les charges à payer au 31 décembre 2024 (2023 - 4 885 424 $).

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Municipalité et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Municipalité est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, les mutations et les amendes et pénalités, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs
Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, est composée de comptes se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	142 966 $	136 772 $
En souffrance		
moins de 3 mois	73 171 $	- $
de 3 à 6 mois	9 517 $	- $
de 7 à 12 mois	12 099 $	- $
plus de 12 mois	30 254 $	- $
	268 007 $	136 772 $
Moins la provision pour créances douteuses	- $	- $
	268 007 $	136 772 $

La Municipalité est d'avis qu'aucune provision pour créances douteuses n'est requise pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- $	- $	- $	- $	- $
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	7 479 981 $	- $	- $	- $	7 479 981 $
Dettes à long terme	3 123 881 $	9 426 892 $	19 146 043 $	81 683 $	31 778 499 $
	10 603 862 $	9 426 892 $	19 146 043 $	81 683 $	39 258 480 $

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	9 080 610 $	- $	- $	- $	9 080 610 $
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	6 107 159 $	- $	- $	- $	6 107 159 $
Dettes à long terme	1 774 657 $	4 781 098 $	12 989 656 $	- $	19 545 411 $
	16 962 426 $	4 781 098 $	12 989 656 $	- $	34 733 180 $

Risque de marché
Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque des la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont la dette à long terme et les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2024 d'un montant de 69 225 $.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	10 315 214	11 395 508	11 304 999			11 304 999
Compensations tenant lieu de taxes	2	64 462	80 020	73 003			73 003
Quotes-parts	3					1 420 289	
Transferts	4	503 808	825 349	1 056 804		12 443	1 069 247
Services rendus	5	839 108	763 701	896 165		95 119	991 284
Imposition de droits	6	795 306	620 000	1 005 004			1 005 004
Amendes et pénalités	7	38 344	45 000	29 520		8 613	38 133
Revenus de placements de portefeuille	8	75 877	14 000	5 761		8 474	14 235
Autres revenus d'intérêts	9	113 387	105 000	143 396		96	143 492
Autres revenus	10	76 341	10 000	99 094		13 369	112 463
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	12 821 847	13 858 578	14 613 746		1 558 403	14 751 860
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	12 730 587		10 497 379			10 497 379
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	47 672		299 286			299 286
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	12 778 259		10 796 665			10 796 665
	22	25 600 106	13 858 578	25 410 411		1 558 403	25 548 525
Charges							
Administration générale	23	2 184 038	2 371 802	2 108 948	18 322		2 127 270
Sécurité publique	24	1 724 980	1 866 527	1 871 755	1 455	687 050	1 882 661
Transport	25	2 327 043	2 767 373	2 295 925	874 015		3 169 940
Hygiène du milieu	26	1 926 805	2 135 137	2 285 912	618 148	576 697	2 738 067
Santé et bien-être	27	92 576	19 081	107 811			107 811
Aménagement, urbanisme et développement	28	576 240	629 395	626 046	8 507		634 553
Loisirs et culture	29	2 303 475	2 372 251	2 259 960	142 093		2 402 053
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	565 706	689 212	778 499		52 903	831 402
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 562 093		1 662 540	(1 662 540)		
	34	13 262 956	12 850 778	13 997 396		1 316 650	13 893 757
Excédent (déficit) lié aux activités	35	12 337 150	1 007 800	11 413 015		241 753	11 654 768

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Excédent (déficit) lié aux activités	1	12 337 150	1 007 800	11 413 015	241 753	11 654 768
Moins : revenus d'investissement	2	(12 778 259)		(10 796 665)		(10 796 665)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(441 109)	1 007 800	616 350	241 753	858 103
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	1 562 093		1 662 540	119 006	1 781 546
Produit de cession	5			72 650	3 731	76 381
(Gain) perte sur cession	6			(21 205)	(1 662)	(22 867)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	1 562 093		1 713 985	121 075	1 835 060
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	56 443		222 972		222 972
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 056 218)	(1 159 900)	(1 032 444)	(136 420)	(1 168 864)
	18	(999 775)	(1 159 900)	(809 472)	(136 420)	(945 892)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(9 131)		(108 679))	(6 724)	(101 955))
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	308 204		281 691	314	282 005
Excédent de fonctionnement affecté	21	448 662	302 364	393 630	21 805	415 435
Réserves financières et fonds réservés	22	35 572	(150 264)	(156 538)	(15 877)	(172 415)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(44 625)		(206 918)	1 178	(205 740)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	738 682	152 100	420 544	696	421 240
	26	1 301 000	(1 007 800)	1 325 057	(14 649)	1 310 408
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	859 891		1 941 407	227 104	2 168 511

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	12 778 259	10 796 665		10 796 665
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(13 123)	(13 911)	( )	(13 911)
Sécurité publique	3	( )	( )	(135 314)	(135 314)
Transport	4	(4 013 707)	(1 221 877)	( )	(1 221 877)
Hygiène du milieu	5	(14 195 440)	(15 656 052)	(46 648)	(15 702 700)
Santé et bien-être	6	( )	(980 050)	( )	(980 050)
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )	( )	( )
Loisirs et culture	8	(241 084)	(186 241)	( )	(186 241)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	(18 463 354)	(18 058 131)	(181 962)	(18 240 093)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	( )	( )	( )	( )
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	( )	( )	( )	( )
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 568 409	13 383 428	21 408	13 404 836
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	9 131	(108 679)	6 724	(101 955)
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	417 257	265 268		265 268
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	76 054	184 344	30 126	214 470
	19	502 442	340 933	36 850	377 783
	20	(14 392 503)	(4 333 770)	(123 704)	(4 457 474)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 614 244)	6 462 895	(123 704)	6 339 191

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	29 039	6 761 711	160 736	6 922 447
Débiteurs (note 5)	2	20 092 374	10 285 104	75 906	10 361 010
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	20 121 413	17 046 815	236 642	17 283 457
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	9 028 000			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 203 887	7 685 467	101 015	7 786 482
Revenus reportés (note 11)	12	3 889 107	949 537	17 473	967 010
Dette à long terme (note 12)	13	17 845 139	30 019 102	1 421 299	31 440 401
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	36 966 133	38 654 106	1 539 787	40 193 893
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(16 844 720)	(21 607 291)	(1 303 145)	(22 910 436)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	49 904 699	66 248 845	1 656 874	67 905 719
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	66 263	66 263		66 263
Stocks de fournitures	20	182 221	172 809	2 063	174 872
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	195 044	35 896	14 167	50 063
	23	50 348 227	66 523 813	1 673 104	68 196 917
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 329 750	3 675 698	173 600	3 849 298
Excédent de fonctionnement affecté	25	497 109	156 479	31 279	187 758
Réserves financières et fonds réservés	26	845 962	922 727	8 182	930 909
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	( )	( )	( )
Financement des investissements en cours	28	(5 251 911)	1 101 914	(78 679)	1 023 235
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	35 082 597	39 059 704	235 577	39 295 281
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	33 503 507	44 916 522	369 959	45 286 481

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	4 186 524	3 922 243	4 465 237	4 358 024
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	974 222	788 761	884 343	918 071
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	4 411 354	4 045 306	4 540 184	4 644 600
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	681 712	771 504	824 378	615 549
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	5 000	6 995	7 024	32
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 297 096	2 430 240	1 017 585	956 057
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	250 500	332 523	332 523	331 914
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		1 662 540	1 781 546	1 694 084
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Autres	21.1	44 370	37 284	40 937	51 834
	22	12 850 778	13 997 396	13 893 757	13 570 165

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 849 298	2 329 524
Excédent de fonctionnement affecté	2	187 758	519 274
Réserves financières et fonds réservés	3	930 909	868 442
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	(1 867)
Financement des investissements en cours	5	1 023 235	(5 228 981)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	39 295 281	35 145 321
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	45 286 481	33 631 713
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	3 675 698	2 329 750
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	173 600	(226)
	11	3 849 298	2 329 524
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget exercice subséquent	12.1	50 000	358 364
▪ Fonds d'indemnisation sablière	12.2	3 029	3 029
▪ Changement climatique	12.3	18 573	18 573
▪ Subvention intérêts dette LT	12.4	81 877	117 143
▪ Fondation Rivières	12.5	3 000	
	13	156 479	497 109
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪ RIDM	14.1	31 279	22 165
	15	31 279	22 165
	16	187 758	519 274

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	666 571	719 377
Organismes contrôlés et partenariats	22	8 182	18 484
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	173 368	64 297
Organismes contrôlés et partenariats	26		3 996
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	82 788	57 788
Autres			
▪ Stationnement	30.1		4 500
	31	930 909	868 442
	32	930 909	868 442

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	( )	( )
Autres	37	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	( )	( )
	39	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	40	( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	( )	( )
Autres			
▪	43.1	( )	( )
	44	( )	( )
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	46	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	48	( )	( )
Autres			
▪	49.1	( )	( )
	50	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	52	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	53	(257 423)	(53 551)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54	( )	( )
Autres			
▪	55.1	( )	( )
	56	(257 423)	(53 551)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57	257 423	51 684
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62	257 423	51 684
	63	( )	(1 867)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	2 076 269	474 624
Investissements à financer	65	(1 053 034)	(5 703 605)
	66	1 023 235	(5 228 981)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	67 905 719	51 500 686
Propriétés destinées à la revente	68	66 263	66 263
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	67 971 982	51 566 949
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	67 971 982	51 566 949
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75	(31 440 401)	(19 380 269)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76	(338 098)	(165 142)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	2 844 375	3 070 232
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	257 423	53 551
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80	(28 676 701)	(16 421 628)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81	( )	( )
	82	(28 676 701)	(16 421 628)
	83	39 295 281	35 145 321

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	( )	( )
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	( )	( )
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	( )	( )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de retraite des employés

La Municipalité a un régime à cotisations déterminées garantissant le paiement d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi à tous ses salariés.

La politique de capitalisation de la Municipalité consiste à verser au régime des cotisations annuelles dont les montants sont équivalents aux montants versés par les employés.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	176 219	189 050
	110	176 219	189 050

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	

Description des régimes et autres renseignements

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminés. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	5 741	6 221
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	19 347	20 651
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	4 127	4 206
	121	23 474	24 857

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	6 158 857	6 035 805	6 035 805	5 630 694
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	963 702	962 945	962 945	748 690
Activités de fonctionnement	3	2 203 891	2 202 009	2 202 009	2 094 436
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	131 404	133 159	133 159	123 122
Activités de fonctionnement	8	199 165	200 611	200 611	141 414
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	9 657 019	9 534 529	9 534 529	8 738 356
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	477 113	479 425	479 425	479 554
Égout	13	245 073	260 165	260 165	237 199
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	986 303	997 567	997 567	831 170
Autres					
▪	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	30 000	33 313	33 313	28 935
Service de la dette	18				
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	1 738 489	1 770 470	1 770 470	1 576 858
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	1 738 489	1 770 470	1 770 470	1 576 858
	27	11 395 508	11 304 999	11 304 999	10 315 214

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28				
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29				
Compensations pour les terres publiques	30				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	31	15 735	14 883	14 883	13 468
Cégeps et universités	32				
Écoles primaires et secondaires	33	60 785	53 930	53 930	47 761
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34				
	35	76 520	68 813	68 813	61 229
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	36	3 500	4 190	4 190	3 233
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37				
Taxes d'affaires	38				
	39	3 500	4 190	4 190	3 233
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	40				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	41				
	42				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43				
Autres	44				
	45				
	46	80 020	73 003	73 003	64 462

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	47		22 570	22 570	
Sécurité publique					
Police	48				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	49				
Autres	50			2 758	632
Sécurité civile	51		210 147	210 147	
Autres	52				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	53	10 639	26 639	26 639	11 890
Enlèvement de la neige	54	10 000	9 841	9 841	9 557
Autres	55				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	56				
Transport adapté	57				
Transport scolaire	58				
Autres	59				
Transport aérien	60				
Transport par eau	61				
Autres	62				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63				
Réseau de distribution de l'eau potable	64	60 404	60 404	60 404	64 321
Traitement des eaux usées	65				
Réseaux d'égout	66				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	67	84 000	94 309	103 994	100 949
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	68				
Tri et conditionnement	69				
Autres	70				
Autres	71				
Cours d'eau	72				
Protection de l'environnement	73				
Autres	74				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	75		655	655	
Autres	76	3 000	3 000	3 000	
Sécurité du revenu	77				
Autres	78				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	79	99 950	80 737	80 737	35 759
Rénovation urbaine	80				
Promotion et développement économique	81				
Autres	82				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	83		2 202	2 202	3 038
Activités culturelles					
Bibliothèques	84	23 122	1 532	1 532	23 463
Autres	85	23 000			8 000
Réseau d'électricité	86				
	87	314 115	512 036	524 479	257 609

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	88				
Sécurité publique					
Police	89				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	90				
Autres	91				
Sécurité civile	92				
Autres	93				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	94		52 803	52 803	
Enlèvement de la neige	95				
Autres	96				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	97				
Transport adapté	98				
Transport scolaire	99				
Autres	100				
Transport aérien	101				
Transport par eau	102				
Autres	103				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104				
Réseau de distribution de l'eau potable	105		10 378 116	10 378 116	12 577 742
Traitement des eaux usées	106				
Réseaux d'égout	107				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	108				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	109				
Tri et conditionnement	110				
Autres	111				
Autres	112				
Cours d'eau	113				
Protection de l'environnement	114				
Autres	115				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	116				
Autres	117				
Sécurité du revenu	118				
Autres	119				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	120				
Rénovation urbaine	121				
Promotion et développement économique	122				
Autres	123				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	124		66 460	66 460	152 845
Activités culturelles					
Bibliothèques	125				
Autres	126				
Réseau d'électricité	127				
	128		10 497 379	10 497 379	12 730 587

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129				
Péréquation	130				
Neutralité	131				
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	222 326	255 860	255 860	161 340
Fonds de développement des territoires	134				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	288 908	288 908	288 908	87 534
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137				
Autres	138				
	139	511 234	544 768	544 768	248 874
TOTAL DES TRANSFERTS	140	825 349	11 554 183	11 566 626	13 237 070

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	141				
Évaluation	142				
Autres	143				
	144				
Sécurité publique					
Police	145				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	146				
Autres	147			51 739	20 524
Sécurité civile	148				
Autres	149				
	150			51 739	20 524
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	151				
Enlèvement de la neige	152				
Autres	153				
Transport collectif	154				
Autres	155				
	156				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157				
Réseau de distribution de l'eau potable	158	370	455	455	394
Traitement des eaux usées	159				
Réseaux d'égout	160	75 064	79 064	79 064	43 413
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	161	642	774	774	651
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	162			5 650	3 533
Tri et conditionnement	163				
Autres	164				
Autres	165				
Cours d'eau	166				
Protection de l'environnement	167				
Autres	168				
	169	76 076	80 293	85 943	47 991

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	170				
Autres	171				
Autres	172				
	173				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	174		9 353	9 353	3 346
Rénovation urbaine	175				
Promotion et développement économique	176				
Autres	177				
	178		9 353	9 353	3 346
Loisirs et culture					
Activités récréatives	179				
Activités culturelles					
Bibliothèques	180				
Autres	181				
	182				
Réseau d'électricité	183				
	184	76 076	89 646	147 035	71 861

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	185				
Évaluation	186				
Autres	187	12 500	20 668	20 668	19 058
	188	12 500	20 668	20 668	19 058
Sécurité publique					
Police	189				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	190				
Autres	191				
Sécurité civile	192			37 730	120 510
Autres	193				
	194			37 730	120 510
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	195		11 376	11 376	5 066
Enlèvement de la neige	196				
Autres	197				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	198				
Transport adapté	199				
Transport scolaire	200				
Autres	201				
Autres	202				
	203		11 376	11 376	5 066
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204				
Réseau de distribution de l'eau potable	205	10 000	33 437	33 437	21 898
Traitement des eaux usées	206				
Réseaux d'égout	207		5 370	5 370	16 299
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	208	9 000	5 040	5 040	6 530
Matières recyclables	209				
Autres	210				
Cours d'eau	211				
Protection de l'environnement	212				
Autres	213				
	214	19 000	43 847	43 847	44 727

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2024	Administration municipale Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2024	Données consolidées Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	215				
Autres	216				
Sécurité du revenu	217				
Autres	218				
	219				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	220				
Rénovation urbaine	221				
Promotion et développement économique	222	5 150	10 952	10 952	9 563
Autres	223				
	224	5 150	10 952	10 952	9 563
Loisirs et culture					
Activités récréatives	225	646 200	713 387	713 387	706 075
Activités culturelles					
Bibliothèques	226	1 775	2 413	2 413	3 533
Autres	227	3 000	3 876	3 876	3 282
	228	650 975	719 676	719 676	712 890
Réseau d'électricité	229				
	230	687 625	806 519	844 249	911 814
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	763 701	896 165	991 284	983 675

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	232	70 000	75 330	75 330	71 085
Droits de mutation immobilière	233	550 000	929 582	929 582	723 873
Droits sur les carrières et sablières	234		92	92	348
Autres	235				
	236	620 000	1 005 004	1 005 004	795 306
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	45 000	29 520	38 133	40 857
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238	14 000	5 761	14 235	83 062
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	105 000	143 396	143 492	113 387
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		21 205	22 867	(43 563)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243				
Contributions des promoteurs	244				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245				
Contributions des organismes municipaux	246				15 444
Autres contributions	247				
Redevances réglementaires	248				
Autres	249	10 000	377 175	388 882	216 279
	250	10 000	398 380	411 749	188 160
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	257 744	241 447		241 447	241 447	242 383
Greffe et application de la loi	2	438 318	397 394		397 394	397 394	463 200
Gestion financière et administrative	3	1 192 654	1 024 407	18 322	1 042 729	1 042 729	1 027 724
Évaluation	4	94 179	94 244		94 244	94 244	107 751
Gestion du personnel	5	160 490	136 575		136 575	136 575	196 332
Autres							
▪ Autres	6.1	228 417	214 881		214 881	214 881	163 386
	7	2 371 802	2 108 948	18 322	2 127 270	2 127 270	2 200 776
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	1 140 719	1 143 629		1 143 629	1 143 629	1 095 860
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	652 587	652 587	1 455	654 042	663 493	658 991
Sécurité civile	11	12 256	11 753		11 753	11 753	11 874
Autres	12	60 965	63 786		63 786	63 786	60 099
	13	1 866 527	1 871 755	1 455	1 873 210	1 882 661	1 826 824
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	949 820	940 502	806 587	1 747 089	1 747 089	1 540 712
Enlèvement de la neige	15	1 087 916	771 940	22 559	794 499	794 499	991 118
Éclairage des rues	16	55 000	65 847		65 847	65 847	70 717
Circulation et stationnement	17	66 774	55 229		55 229	55 229	52 742
Transport collectif							
Transport en commun	18	64 694	62 488		62 488	62 488	52 556
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	543 169	399 919	44 869	444 788	444 788	431 556
	22	2 767 373	2 295 925	874 015	3 169 940	3 169 940	3 139 401

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	192 174	215 883	38 973	254 856	254 856	294 159
Réseau de distribution de l'eau potable	24	235 903	356 884	309 339	666 223	666 223	502 465
Traitement des eaux usées	25	211 269	139 194	85 938	225 132	225 132	181 202
Réseaux d'égout	26	117 976	70 854	149 142	219 996	219 996	276 959
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	159 119	227 065	34 756	261 821	229 191	217 382
Élimination	28	244 579	244 579		244 579	244 579	213 950
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	189 934	229 569		229 569	183 410	210 640
Tri et conditionnement	30	122 198	118 923		118 923	118 923	62 528
Matières organiques							
Collecte et transport	31	292 206	360 716		360 716	273 512	309 764
Traitement	32	49 884	49 884		49 884	49 884	48 050
Matériaux secs	33	145 970	149 421		149 421	149 421	137 231
Autres	34	65 697	13 271		13 271	13 271	51 790
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38	108 228	109 669		109 669	109 669	143 359
Autres	39						
	40	2 135 137	2 285 912	618 148	2 904 060	2 738 067	2 649 479
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	19 081	107 811		107 811	107 811	92 576
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44						
	45	19 081	107 811		107 811	107 811	92 576

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	528 520	552 395	1 497	553 892	553 892	468 408
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47						
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	39 365	34 388		34 388	34 388	42 313
Tourisme	50	61 510	39 263	7 010	46 273	46 273	74 279
Autres	51						
Autres	52						
	53	629 395	626 046	8 507	634 553	634 553	585 000
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54		54 330	34 013	88 343	88 343	78 776
Patinoires intérieures et extérieures	55	119 594	112 740	4 224	116 964	116 964	94 085
Piscines, plages et ports de plaisance	56						
Parcs et terrains de jeux	57	480 999	437 226	54 722	491 948	491 948	463 423
Parcs régionaux	58	686 983	649 589	26 704	676 293	676 293	746 865
Expositions et foires	59	66 362	49 212		49 212	49 212	56 505
Autres	60	361 365	358 510	12 590	371 100	371 100	413 277
	61	1 715 303	1 661 607	132 253	1 793 860	1 793 860	1 852 931
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	500					12 430
Bibliothèques	63	295 237	297 776	8 936	306 712	306 712	284 009
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64	75 000					106 000
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	286 211	300 577	904	301 481	301 481	205 158
	67	656 948	598 353	9 840	608 193	608 193	607 597
	68	2 372 251	2 259 960	142 093	2 402 053	2 402 053	2 460 528

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	681 712	722 669		722 669	775 543	573 948
Autres frais	71		48 835		48 835	48 835	41 601
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72						
Autres	73	7 500	6 995		6 995	7 024	32
	74	689 212	778 499		778 499	831 402	615 581
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		1 662 540	(1 662 540)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Village de Val-David | 78010 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories 2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées 3
Analyse de la dette à long terme consolidée 4
Endettement total net à long terme consolidé 5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée 6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets 8
Analyse de la rémunération non consolidée 9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources 10
Frais de financement non consolidés par activités 11
Rémunération des élus 12

Autres renseignements

Questionnaire 13

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 604 490	1 604 490	2 519 358
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	13 610 774	13 610 774	9 433 579
Conduites d'égout	4	424 403	424 403	2 214 119
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	530 528	530 528	3 361 804
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	53 629	53 629	191 341
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	156 208	156 245	10 118
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		407	1 977
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	123 550	188 000	139 800
Ameublement et équipement de bureau	18		1 435	3 042
Machinerie, outillage et équipement divers	19	171 332	172 793	709 624
Terrains	20	1 383 217	1 382 482	27 051
Autres	21		114 907	5 662
	22	18 058 131	18 240 093	18 617 475

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 604 490	1 604 490	2 519 358
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	13 610 774	13 610 774	9 433 579
Conduites d'égout	4	424 403	424 403	2 214 119
Autres infrastructures	5	584 157	584 157	3 553 145
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	1 834 307	2 016 269	897 274
	12	18 058 131	18 240 093	18 617 475

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 031 261	8 112 918	177 678	10 966 501
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	13 443 918	5 514 890	991 185	17 967 623
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	16 475 179	13 627 808	1 168 863	28 934 124
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 847 332		185 187	2 662 145
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 847 332		185 187	2 662 145
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	222 900		40 670	182 230
	15	3 070 232		225 857	2 844 375
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 070 232		225 857	2 844 375
	19	19 545 411	13 627 808	1 394 720	31 778 499
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	19 545 411	13 627 808	1 394 720	31 778 499

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	30 357 200
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	974 355
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	2 662 145
Autres montants	9	182 230
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 868 986
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	26 618 194
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	1 513 049
Endettement net à long terme	14	28 131 243
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	650 904
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	28 782 147
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	28 782 147
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2	94 179	94 244	94 244	107 751
Autres	3	186 788	186 918	186 918	201 496
Sécurité publique					
Police	4				
Sécurité incendie	5	652 587	652 587		
Sécurité civile	6	6 256	6 260	6 260	6 381
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	55 094	55 531	55 531	45 674
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12	1 183 564	1 319 325	559 257	481 066
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16	1 081	1 082	1 082	1 206
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	34 365	34 388	34 388	36 404
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20				
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	55 084	54 569	54 569	50 699
Activités culturelles	23	28 098	25 336	25 336	25 380
Réseau d'électricité	24				
	25	2 297 096	2 430 240	1 017 585	956 057

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1	27 256	26 751
Charges sociales	2	3 891	3 864
Biens et services	3	16 986 749	18 388 731
Frais de financement	4	1 040 235	44 008
Autres	5		
	6	18 058 131	18 463 354

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	12,91	35,00	23 508,16	1 466 588	298 944	1 765 532
Professionnels	2						
Cols blancs	3	22,02	35,00	40 078,59	1 282 753	232 693	1 515 446
Cols bleus	4	18,58	40,00	38 645,95	1 018 638	225 172	1 243 810
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	53,51		102 232,70	3 767 979	756 809	4 524 788
Élus	9	7,00			181 520	35 843	217 363
	10	60,51			3 949 499	792 652	4 742 151

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	60 404	10 209 350	168 766		10 438 520
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	996 399	119 264			1 115 663
	7	1 056 803	10 328 614	168 766		11 554 183

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	14 585	3 578
	4	14 585	3 578
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	413 520	292 754
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	413 520	292 754
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	145 852	114 028
Traitement des eaux usées	19	29 825	5 137
Réseaux d'égout	20	41 544	21 155
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	217 221	140 320
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28	10 527	9 955
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32	10 527	9 955
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	13	123
Autres	36		
	37	13	123
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	122 343	118 597
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		42
Autres	40	290	337
	41	122 633	118 976
Réseau d'électricité	42		
	43	778 499	565 706

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Dominique Forget	1.1	Maire	44 396	22 198	10 304	
Manon Paquin	1.2	Conseiller	12 243	6 121		
Jean-François Giasson	1.3	Conseiller	14 643	7 321		
Carl De Montigny	1.4	Conseiller	11 551	5 776		
Guy Seguin	1.5	Conseiller	12 243	6 121		
Christian Lachaine	1.6	Conseiller	12 243	6 121		
Stephan Schwab	1.7	Conseiller	12 243	6 121		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 110 000 $	

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

		OUI	NON
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	521 $	
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	X	

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	$
Ligne 3 : Autres revenus	7	$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	$
Ligne 9 : Autres charges	11	$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	$
Ligne 14 : Débiteurs	14	$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	$
Ligne 24 : Libres	20	$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	$
Constatés au cours de l'exercice	24	$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	$
Ligne 3 : Autres revenus	28	$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	$
Ligne 9 : Autres charges	32	$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	$
Ligne 14 : Débiteurs	35	$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	$
Ligne 24 : Libres	41	$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	44	X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	45	202 712 $	
b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	46	X	
Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024	47	250 374 $	
c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	48		X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	49	$	
Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :			
d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	50		X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	51	$	
Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :			

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM). 52 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 53 _____ $

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 54 [ ] [X]

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 55 [ ] [ ]

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 56 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 57 _____ $

b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 58 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 59 _____ $

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 60 [ ] [X]

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes 61 _____ $

b) autres formes d'aide 62 _____ $

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM? 63 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 64 _____ $

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? — 65 [ ] [X]

    Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? — 66 [ ] [ ]

    Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 — 67 _____ $

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

    Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 — 68 _____ $

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD — 69 _____ $

    Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

    a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

    - Dépenses relatives à l'entretien d'hiver — 70 _____ $
    - Dépenses relatives à l'entretien d'été
      - Systèmes de sécurité — 71 $
      - Chaussées pavées - entretien préventif — 72 $
      - Chaussées pavées - entretien palliatif — 73 $
      - Chaussées en gravier - entretien préventif — 74 $
      - Chaussées en gravier - entretien palliatif — 75 $
      - Systèmes de drainage — 76 $
      - Abords de routes — 77 _____ $
      - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été — 78 _____ $

    b) Dépenses d'investissement

    - Dépenses relatives à l'entretien d'hiver — 79 _____ $
    - Dépenses relatives à l'entretien d'été — 80 _____ $

    c) Total des frais encourus admissibles — 81 _____ $

    d) Description des dépenses d'investissement

    - Relatives à l'entretien d'hiver :
    - Relatives à l'entretien d'été :

    e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :

    f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

a) Numéro de la résolution 82 _____

b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 84 [X] [ ]

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 2021-06-162

b) Date d'adoption de la résolution 86 2021-06-08

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 538

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 203

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? 97 ____ X

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1	X	
Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?	2	X	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3	X	

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	4		X
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	5		X
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	6		X

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	7		X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	8		

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

☐ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.

☐ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.

☐ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-17 15:23